

Mettre en avant l'esprit d'entreprendre

VIELSALM

L'ASBL 100 000 entrepreneurs met en relation jeunes et chef d'entreprise. Exemple à Vielsalm il y a quelques jours, à O's Arcades.

Vielsalm, à l'entame de cette semaine. Les élèves de 7^e, « gestionnaire de très petite entreprise » de l'athénée royal local se rendent non loin de l'église, à la buvette O's Arcades. Là, les jeunes y rencontrent le gestionnaire des lieux, Olivier Lambert. Pendant deux heures, ce dernier va faire part de son parcours d'entrepreneur, des bonheurs qui ont été de mise, des difficultés rencontrées. Le tout exposé aux questions des étudiants, curieux de connaître l'envers du décor.

Depuis 2013

Cette démarche s'intégrait dans le programme lancé par l'ASBL 100 000 entrepreneurs. De nombreuses écoles de notre province,



La rencontre s'est ponctuée par un selfie à O's Arcades.

des différents réseaux, de différentes options et filières y ont recours chaque année : « Depuis le lancement de l'ASBL, en 2013, à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles plus de 50 000 jeunes ont été sensibilisés par un réseau de plus de 2 000 entrepreneurs dans plus de 300 écoles », constate Monica Santalena, cofondatrice et

directrice de l'ASBL. L'objectif principal de cette dernière est d'être l'interface entre l'entrepreneur et l'école. L'idée est que le jeune, au moins une fois dans sa scolarité, se frotte au monde de l'entreprise. « Nous voulons ouvrir les jeunes à l'esprit d'entreprise, d'entreprendre. Il ne s'agit pas de les transformer tous en

chefs d'entreprise demain mais bien de leur ouvrir l'esprit mais également de leur faire découvrir le tissu économique de leur région », enchaîne la directrice.

Crise sanitaire

La directrice l'affirme : une fois qu'une école a sauté le pas dans cette dynamique initiée par l'ASBL, elle est

en demande pour les années suivantes, tant l'expérience est enrichissante. « Nous sommes à l'écoute des désirs de l'école. Cette dernière cible parfois un type d'entrepreneur en fonction des cours donnés. » Même son de cloche du côté des entrepreneurs, tous bénévoles, heureux eux aussi de partager leur vécu et, qui sait, de faire naître des vocations. Évidemment, les dernières années n'ont pas été des plus faciles, la crise sanitaire s'invitant dans tous les pans de la société. Écoles et entreprises se sont adaptées. L'ASBL 100 000 entrepreneurs également. Ainsi, des témoignages virtuels ont été organisés et un nouveau projet a été initié et lancé : 100K.DIGITAL. Ce projet est ciblé. Il rassemble des interventions d'entrepreneurs actifs dans le secteur du digital et ce pour une sensibilisation supplémentaire des jeunes dans l'importance du numérique dans le monde de demain.

JEAN-MICHEL BODELET

» www.100000entrepreneurs.be

BASTOGNE

Séance découverte autour du jeu de rôle

Le samedi 12 mars de 14 h à 16 h, la bibliothèque de Bastogne propose une séance découverte autour du jeu de rôle. Dans un jeu de rôle les joueurs incarnent un héros aux capacités incroyables et ils doivent le faire évoluer dans des univers variés et originaux. Lors de cette séance, vous aurez le choix d'explorer un des trois univers suivants : Harry Potter, Trinités ou Donjons et dragons. L'animation est ouverte à tous, joueurs débutants ou expérimentés, à partir de 14 ans au prix de 1 €.

Inscription obligatoire via notre site internet www.bibliotheque-bastogne.com

» Bibliothèque publique de Bastogne : www.bibliotheque-bastogne.com – bibli.bastogne@bibli.cfwb.be – 061/216980



Vous aurez le choix d'explorer un des trois univers suivants : Harry Potter, Trinités ou Donjons et dragons.

FAUVILLERS

Séance du conseil communal le 22 février

La prochaine séance de conseil communal à Fauvillers aura lieu le mardi 22 février à 20 h et toujours à distance. Quinze points figurent à l'ordre du jour parmi lesquels la ratification d'une décision du collège modifiant le budget 2022, l'octroi de différents subsides et l'approbation des conditions et du mode de passation pour le remplacement du pont de Malmaison vers le village d'Honville.

Pour ce qui concerne les marchés publics, il sera question de l'entretien des voiries agricoles, côté personnel : de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés au sein des services publics et du recrutement d'un ouvrier communal. J.-CL. F.